

Le D'émocrate

PRIX : 3000 FG

N° 1115 DU MARDI 15 MARS 2022 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

A la tête du contesté Conseil
exécutif provisoire du RPG/AEC

P.4

Kassory tente d'arrondir les angles!

Condamnation de Fabou Camara

Réactions croisées des avocats

P.7

Le camp de Cellou Dalein rappelle
au NDI

« La transition est éminemment politique »

P.5

Yataya Centre

Un père de famille accusé de vol meurt en prison

P.4

Aussitôt élu, le nouveau président
des magistrats s'engage

« Nous ferons en sorte
qu'il y ait une
magistrature de qualité
en Guinée »

P.5

A LA TÊTE DU CONTESTÉ CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE DU RPG/AEC

Kassory tente d'arrondir les angles !

A peine choisi pour diriger le contesté Conseil exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel, l'ancien Premier ministre tente de remettre tout le monde dans son panier. En dehors des nombreuses visites qu'il reçoit actuellement à son domicile, Ibrahima Kassory Fofana, au siège de l'ancien parti au pouvoir, le jeudi 10 mars 2022, a tenu un discours, nonobstant, les altercations entre ses pros et détracteurs enregistrés simultanément. Dans son allocution l'ancien chef du gouvernement a appelé tous les militants et responsable du parti jaune à la mobilisation. Se voyant déjà candidat de cette formation à la prochaine présidentielle, même si pour le moment, il ne s'est pas déclaré, Ibrahima Kassory Fofana laisse demande : « aux sages fondateurs du parti présents parmi nous ainsi qu'à toutes les grandes figures de notre formation politique, de continuer leur œuvre de conseil, de mobilisation pour le rassemblement de nos militants et responsables et au-delà, le rassemblement du Peuple de Guinée qui



est la vocation primordiale de notre grand Parti et de son Père Fondateur le Président Alpha Condé. »

Ci-dessous l'intégralité de son discours

Chers responsables de la Direction Nationale du RPG ARC-EN-CIEL ! Chers militantes et militants !

En ces instants solennels de l'histoire de notre parti, le RPG ARC-EN-CIEL, l'honneur m'échoit de vous exprimer ma gratitude pour cette importante mission qui vient de m'être confiée par le Bureau Politique National et le Comité Central avec la bénédiction de notre cher Président Fondateur, notre guide, notre champion, j'ai nommé respectueusement et chaleureusement le Prof Alpha Condé.

Je voudrais vous prier, en guise d'introduction, de bien vouloir observer avec moi une minute de silence en la mémoire de nos compagnons de lutte qui ne sont plus de ce monde, connus ou inconnus.

Chers militantes et militants,

Je voudrais pour honorer leur mémoire, vous rassurer que pour cette mission exaltante, je m'engage à ne ménager ni mon temps, ni mes efforts pour faire face aux enjeux multiples et importants du moment, entre autres :

– redynamiser avec les uns et les autres notre parti ;

– accompagner pacifiquement et activement le processus de transition en cours ;

– mettre les structures du parti en ordre de bataille pour les futures échéances électorales, c'est à dire les municipales, les législatives et le scrutin présidentiel.

C'est une œuvre gigantesque que nous

sommes sur le point d'entreprendre pour la survie de notre parti et la consolidation des acquis de notre gouvernance récente. Je réalise le rôle qui doit être le mien pour réussir ces grands défis. C'est pour cela il me plaît de demander aux sages fondateurs du parti

présents parmi nous ainsi qu'à toutes les grandes figures de notre formation politique, de continuer leur œuvre de conseil, de mobilisation pour le rassemblement de nos militants et responsables et au-delà, le rassemblement du Peuple de Guinée qui est la vocation primordiale de notre grand Parti et de son

Père Fondateur le Président Alpha Condé.

Les assises nationales en perspectives doivent permettre à chacun de s'exprimer, car les contradictions ou discussions que nous vivons ces jours-ci relèvent du débat démocratique. Cela est conforme à la philosophie de notre Président Fondateur, le Prof Alpha Condé.

Chers Militants et Responsables du RPG ARC-EN-CIEL,

Je voudrais exprimer toute ma fierté pour l'acte historique que vous venez de poser en désignant ma modeste personne pour conduire les destinés de notre parti politique qui se

veut national.

Chers militantes et militants,

Nous n'avons pas à vous enseigner que si la conquête du pouvoir est laborieuse et l'exercice du pouvoir contraignant, la reconquête du pouvoir est tout aussi hardie. Je le sais ! Nous le savons ! Ça ressemble à l'exercice de remonter une montagne à forte pente et de surcroît accidentée. Mais ensemble nous y parviendrons. Je vous en donne l'assurance.

Vive le RPG ARC-EN-CIEL !

Prompt rétablissement à notre Père Fondateur Prof Alpha Condé !

Vive la Guinée !

JUSTICE**Le bureau du Conseil Supérieur de la Magistrature meublé**

Les magistrats ont tenu leur assemblée générale électorale, le mercredi 09 mars, à la cour d'Appel de Conakry, pour désigner leurs six représentants au Conseil supérieur de la magistrature. Sur les 188 votants, Mamadou Dian Bora Diallo a obtenu la plus haute voix exprimée avec 147. Conformément à l'article 13 du décret de 2013, l'avocat général de la cour d'Appel de Conakry vient en tête du classement suivi de Joséphine Loli Tinkiano avec 136, Lazare Mamady Doré 127, Mouhamed Kaba 123, Mohamed Iamine Diallo 100 et Elhadj Mamoudou camara 98.

Au sortir de ce vote, Mamadou Dian Bora Diallo livre ses premiers sentiments: « c'est un sentiment de responsabilité, de reconnaissance et de remerciement aux collègues magistrats qui m'ont élu comme premier parmi les six membres. Je profite de l'occasion pour réitérer l'engagement

déjà pris ainsi que les autres membres élus à faire le CSM qui sera au service exclusif des magistrats. Ça comporte notamment le plan de carrière et toutes les autres activités qui font que le CSM doit être l'organe moteur du fonctionnement normal de la carrière des magistrats. Nous avons plusieurs priorités. L'une des priorités, il faudrait que des situations fâcheuses qui sont arrivées dans le passé ne puissent



plus continuer. Par exemple, les cas d'omission des magistrats, le non-respect de la carrière. Vous êtes procureur pendant plusieurs années, un beau matin vous vous retrouvez président du siège, la création d'un fichier numérisé individuellement des magistrats. Beaucoup de priorités qui font que le CSM doit se mettre à la hauteur pour atteindre ses objectifs là. Le mandat du conseil est de six ans non

renouvelable », déclare l'avocat général à la cour d'appel de Conakry.

Il faut rappeler que les autres candidats qui n'ont pas eux la moyenne demandée sont : Amadou Saikou Barry 95, Sékouba Condé 86

Paul II Iamah 53, MBamo Pogomou 49, Alhassane matinty Camara 80.

Amadou Tidiane Diallo

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

COCAN

35 nouveaux membres nommés (décret)

Les nouveaux membres du comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (COCAN) 2025 ont été nommés ce vendredi 11 mars à travers un décret du président de la transition. Le colonel Mamady Doumbouya a pioché dans plusieurs secteurs à savoir, à la FEGUIFOOT, à la primature, les ministères des Sports, du Budget, de l'Habitat, de la Santé, de la Communication, des Infrastructures, de la Culture et de l'Hydraulique, mais aussi dans le secteur privé.



Il s'agit entre autres:

1- Président, Lansana Béa Diallo, ministre des Sports

2- 1er Vice-président Moussa Cissé, ministre du Budget

3- 2ème Vice-président Kerfala Camara, chef d'entreprises

4- 3ème Vice-présidente Mme Sy Mariam Diallo, FEGUIFOOT (membre)

Présidence de la République

5- Thierno Mamadou Bah, conseiller personnel du président

6- Ismaël Keita expert-comptable

Primature

7- Mohamed Condé, économiste

8- Diariatou Diallo, économiste

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

9- Mohamed Lamine Sylla, gestionnaire financier

10- Finda Féломène Messi Tinguino, juriste

Ministère du Budget

11- Alpha Aly Kaba, gestionnaire

Ministère des Postes, Télécommunication et de l'Economie Numérique

12- Fodé Youla, ingénieur informatique

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

13- Mamadou Diariou Zakaria Barry, administrateur civil, conseiller

Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

14- Malick Koné, inspecteur général de police

Ministère de la Santé et

de l'Hygiène Publique

15- Dr Abdoulaye Kaba, médecin

Ministère de l'Information et de la Communication

16- Nfa Ousmane Camara, administrateur civil

Ministère des Infrastructures et des Transports

17- Cheick Ahmed Tidiane

Camara, juriste

Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat

18- Chakimp Camara, juriste

Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures

19- Ahmed Sékou Keita

Ministère de la Jeunesse et des Sports

20- Ibrahima Kébé, administrateur civil

21- Lanciné Kabassan Keita, enseignant

22- Mamadi Kourouma, ingénieur civil

23- Fatoumata Conté, administrateur civile

Comité National Olympique et Sportif Guinéen

24- Fodé Bouya Fofana, journaliste

25- Germaine Mangué Inspectrice de jeunesse et sports

Fédération Guinéenne de Foot Ball (FEGUIFOOT)

26- Mohamed Sidiki Sylla, juriste

Ancienne gloire du football

27- Djibril Diarra administrateur civil

28- Aboubacar Sidiki Titi Camara

Secteur privé

29- Ismaël Keita, chef d'entreprises

Personnes ressources

30- Mamadou Cherif Diallo, ingénieur électrotechnicien

31- Thierno Saidou Diakité, économiste, consultant sportif

32- Ibrahima Blasco Barry, juriste

33- Moussa Bintou Kaba, économiste

34- Kadiatou Souaré, administrateur civile

Directeur des opérations

35- Aboubacar Molota Camara, inspecteur de jeunesse et de sports

Amadou Tidiane Diallo

AGENCE GUINÉENNE D'ÉLECTRIFICATION RURALE (AGER)

Le DGA et son adjoint nommés !



Dans un décret le président de la Transition, colonel Mamady Doumbouya a confirmé le Directeur général de l'Agence Guinéenne d'Électrification Rurale (AGER). Par la même occasion, le chef de l'État a procédé à la nomination du

Directeur général adjoint de cette agence.

« Directeur général de l'Agence Guinéenne d'Électrification Rurale (AGER), Aboubacar Kaloko, ingénieur électrotechnicien, confirmé ;

Directeur général adjoint de l'Agence Guinéenne d'Électrification Rurale, Abdourahamane Keita, ingénieur électrotechnicien précédemment responsable chargé de la programmation et de la planification des projets d'investissement public au Bureau de Stratégie et de Développement du ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures », mentionne le décret.

Amadou Tidiane Diallo

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

YATAYA CENTRE

Un père de famille accusé de vol meurt en prison

Lansana Bangoura alias "Roye" accusé de vol d'un écran téléviseur à Nongo dans la commune de Ratoma a succombé ce lundi 14 mars 2022 à la maison centrale de Conakry. Cette affaire remonte le 4 février dernier. Ce père de famille aurait été interpellé à Yataya Centre à son domicile par la Brigade Anti Criminel (BAC5) de Nongo.

A en croire les témoins dans cette affaire, Lansana Bangoura alias "Roye" a été interpellé le 4 février alors qu'il revenait de la mosquée devant la cour de son patron (son avocat Me Koita), jour du mariage de sa troisième fille, suite à une complicité avec une mineure âgée de 16 ans. D'après le concessionnaire du défunt, les preuves qui ont été fournis pour l'inculper n'étaient valables à la BAC5 de Nongo. « Ils sont venus présenter une mineure devant Roye de l'accuser pour complicité de vol d'un écran téléviseur. Donc il a été arrêté le 4 février lorsqu'il quittait à la mosquée aux environs de 5h devant la cour de son patron qui est mettre Koita (son avocat). Quand il été arrêté, on lui a envoyé à la BAC 5 à Nongo. Ils ont tout fait pour le dissuader. L'objectif des ravisseurs : il faut l'argent. Donc Roye dit qu'il ne connaît pas la fille. Une mineure âgée de 16 ans. Les témoins de la fille sont venus au bac5 dire qu'ils ne connaissent pas Roye. Finalement on a déféré le dossier devant le commissariat central de Nongo. Après on s'est rendu là-bas avec Me Koita son avocat. Nous avons vu le commissaire colonel Blasco. Il a fourni tous les efforts pour mettre le dossier sur la table des OPJ (Officiers des polices judiciaires). Ils ont été écoutés, les mêmes témoins de la mineure et monsieur Barry qui dit que son écran plat a été volé disent qu'ils ne reconnaissent pas Roye. Donc le commissariat était obligé de relâché Roye », relate Inspecteur Camara Kemo.

D'après son concessionnaire, quelques jours après sa libération, le monsieur Barry et son équipe qui n'étaient pas content ont décidé de déposer une plainte au tribunal de première instance de Kaloum. C'est ainsi que Roye a été également déposé à la maison centrale. Toujours selon l'inspecteur kemo Camara, pour que Roye soit libre, la garde pénitentiaire en complicité avec la juge du tribunal d'enfant de kaloum Ramatoulaye bah ont demandé une somme de 10 millions de francs guinéens. « Je crois qu'il y avait une idée cachée derrière l'arrestation de Roye. Ce n'était pas une affaire d'écran plat. Donc quand le commissariat lui a relâchée, le monsieur Barry est parti en complicité avec son équipe allé porter plainte contre Roye encore au tribunal de kaloum. Arrivé là-bas, ils ont fait un mandat de dépôt pour le déposer à la maison centrale de Conakry. Le jeudi passé, N'faly son neveu (gendarme), a été orienté vers la garde pénitentiaire en complicité avec la juge du tribunal d'enfant de kaloum Ramatoulaye bah. Ceux-ci ont demandé 10 millions pour le relâcher provisoirement.(...) Même ce matin on était en train de parler de ça (les 10 millions). Hier à 20h40 on a causé (Roye et moi). Et il ne m'a pas dit qu'il est malade. C'est ce matin qu'on vient de nous annoncer qu'il est mort », regrette l'inspecteur.

Il faut noter que Lansana Bangoura alias "Roye" laisse derrière lui 6 enfants et une veuve inconsolable.

Amadou Tidiane Diallo

AMADOU THAM CAMARA, PRÉSIDENT DE L'AGUIPEL

« Nous aurons une convention collective d'ici le 3 mai »

La journée internationale de la liberté de la presse prévue le 3 mai prochain est placée sous le thème : « Le journalisme sous l'entreprise du numérique ». Pour bien organiser cette journée en Guinée, le ministère de l'Information et de la Communication en collaboration avec les patrons des associations des médias ont tenu une rencontre préparatoire, le vendredi 11 mars 2022.

Au sortir de la salle, après plus de deux heures de discussions, le président de l'Association Guinéenne de la Presse en Ligne (AGUIPEL) a fait le point « C'était une réunion préparatoire pour les festivités du 3 mai, journée internationale de la liberté de la presse. Pour une fois, nous avons voulu que ce soit une fête inclusive c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de distinguo entre la presse publique et privée. Que tout le monde soit associé à la préparation de telle sorte qu'au sortir de cela qu'il y ait des travaux en amont. Des travaux importants notamment des propositions qui vont être faites pour améliorer la loi sur la liberté de la presse et les commissions qui vont être mise en place. Parce que vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des nouveaux médias pour les webTV ou pour les web radio qui ne sont pas dans cette loi là.



Également, il y a des dispositions qui doivent être corrigées. Donc avant le 3 mai, c'est de travailler sur comment améliorer notre loi et ainsi nous aurons un bon projet de loi que nous allons transmettre au gouvernement pour son application ensuite pour transmettre au CNT pour adoption », rassure Amadou Tham Camara

A en croire, le président de l'AGUIPEL, ces différentes rencontres préparatoires permettront à mettre en place la convention collective d'ici le 3 mai prochain. Une annonce qui va plaire aux journalistes qui sont sur le terrain. « Nous n'avons pas l'habitude de travailler de

cette façon là, et surtout que ça va permettre d'améliorer un peu la convention collective. Nous devons travailler avant le 3 mai pour que la convention collective soit non seulement avantageuse pour les employés mais également pour les employeurs. Pour que nous ayons une convention collective d'ici le 3 mai. Il y a plusieurs thèmes: il y aura de panels de formation qui vont être animé le jour-j et les jours suivants. Donc il y aura des masters classe dans les universités. Mais si le 3 mai tombe sur le mois de ramadan, les activités auront lieu après le 3 mai », a-t-il déclaré.

Amadou Tidiane Diallo

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

AUSSITÔT ÉLU, LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES MAGISTRATS S'ENGAGE

« Nous ferons en sorte qu'il y ait une magistrature de qualité en Guinée »

L'association des magistrats de Guinée (AMG) a un nouveau président. Il s'agit de Mohamed Diawara. Il a été élu, mercredi 9 mars à l'occasion d'une assemblée générale de l'AMG qui s'est tenue à la Cour d'appel de Conakry.



« Je remercie tous les magistrats de Guinée pour la confiance qui a été placée à moi et j'avoue que je mériterai cette confiance insaallah », a déclaré M.

Mohamed Diawara, dès après son élection à la tête de l'AMG. Il remplace ainsi M. Mohamed Aly Thiam, parti récemment à la retraite.

« D'abord, il y a beaucoup

d'activités exercées par l'équipe sortante présidée par Mohamed Aly Thiam, un magistrat chevronné à qui je voue un grand respect et nous ferons en sorte que ces activités suivent leur cours normal. Et nous ferons en sorte qu'il ait une magistrature de qualité en Guinée.

Que la magistrature guinéenne soit l'étoile polaire des professions et nous ferons en sorte que les droits des magistrats soient respectés.

Que l'indépendance et l'impartialité des magistrats soient assurées en toute circonstance et nous protégerons notre corps », a ajouté M. Diawara.

Il promet aussi de faire

« en sorte que les magistrats exercent convenablement leur devoir, la mission qui leur a été assignée et notamment être loyale à la République et non à un individu.

Le projet qui me tient à cœur est la réforme du secteur de la justice, le professionnalisme dans l'exercice de nos fonctions respectives que chaque magistrat comprenne désormais que chacun doit jouer correctement son rôle et il n'a d'ordre à recevoir de personne. S'il doit agir il doit se conformer à la loi. S'il doit agir il doit agir au nom du peuple de Guinée et non au nom d'un homme quelconque ».

Il faut rappeler l'élection

d'autres membres du bureau. Tous élus pour un mandat de deux ans, renouvelable.

Secrétaire général : Abdoulaye Israël Kprogomou

Trésorière : Mme Keïta, née Néné Hawa Diallo

Secrétaire à l'organisation : M. Mamadou Diakitè

Secrétaire à la presse et à la formation : Kaman Magloire Theophile Kouadio

Secrétaire aux affaires sociales : Mme Sylla, née Juliette Mamy

Secrétaire aux affaires extérieures : Mme Aissatou Sakho

guinee7.com

LE CAMP DE CELLOU DALEIN RAPPELLE AU NDI

« La transition est éminemment politique »

Le collectif des partis politiques (CPP) a rencontré le National Democratic Institute (NDI), ce jeudi dans un réceptif hôtelier de la place. A la sortie de cette rencontre, Dr Makalé Traoré, la porte-parole adjointe du CPP est revenue sur l'objectif de cette rencontre.

« Un ensemble de partis politiques, 89 formations, viennent de rencontrer le NDI dans le cadre de sa démarche de renforcement du dialogue entre les autorités, les partis politiques et la société civile », a entamé Dr Makalé Traoré.

Au cours des échanges, selon elle, « nous avons exprimé nos préoccupations autour du processus électoral, autour de la constitution, de la durée de la transition, du chronogramme et surtout, la nécessité de mettre en place un cadre de dialogue avec les partis politiques. La transition est éminemment politique. Notre volonté, c'est que cette transition soit réussie et que ça soit la dernière transition que la Guinée connaisse, mais cela va dépendre de la volonté des partis en présence notamment des autorités en incluant dans le cadre de ce dialogue, la classe politique

qui ne demande que cela ».

« Nous avons des commissions en place qui travaillent sur la constitution, le code électoral, l'organe de gestion des élections, le fichier, le chronogramme et la réconciliation nationale. Nous sommes en train de finaliser des propositions concrètes pour accompagner la transition. Cette transition ne peut pas se passer sans la contribution de la classe politique. C'est ce que nous avons expliqué à NDI qui nous a remerciés, qui nous a écoutés avec beaucoup d'attention et qui est prêt à s'impliquer dans ce processus pour que nous puissions le réussir », a-t-elle ajouté.

Et de conclure : « ce pays a beaucoup souffert de recommencements. Nous souhaitons que cette fois-ci, la transition se passe dans de bonnes conditions et qu'elle aboutisse justement

à des élections dont les résultats seront acceptés. Et pour cela nous avons insisté sur la nécessité de digitaliser notre processus électoral. Beaucoup de choses ont été faites mais c'est vrai que nos élections finissent toujours mal, parce que justement le fait qu'il n'y ait pas cette digitalisation qui permette une remontée automatique des informations. Ceci pose problème et nous devons nous activer à travailler dessus. NDI a promis d'accompagner dans ce sens et va continuer ses rencontres et donc nous restons à l'écoute. »

Bhoye Barry



Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

CONDUITE DE LA TRANSITION

« Les actions posées par le CNRD méritent d'être réexaminées... » selon l'UPP



La coalition de l'Union des Partis Politiques (UPP) s'est réunie une nouvelle fois ce lundi 14 mars 2021, en plénière, au siège du Parti de l'Unité et du Progrès, à la Camayenne, dans la commune de Dixinn, sous la présidence de Jean Paul Sarr, vice-président du PUP. Au cours des échanges à huis clos, ces acteurs politiques ont pu échanger sur plusieurs points, dont le dialogue politique, la rencontre en vue avec le MATD, la recommandation de l'UPP sur l'augmentation du nombre des conseillers au CTN de 81 à 114, entre autres.

Au sortir des discussions qui ont duré près de 2 heures, le porte-parole de cette coalition, Dr Sékou Koureïssy Condé a félicité les 58 partis politiques signataires du document que les leaders des partis politiques considèrent comme l'expression de leur ferme volonté de dialogue : « Cette volonté de dialogue caractérisée par l'énumération des points qui doivent faire l'objet de discussion n'est pas un document de contestation mais plutôt un document d'observation et d'alerte pour dire que nous voulons un dialogue de vérité, de transparence et nous voulons la réussite de cette transition sur la base de vérité partagée. » a-t-il fait savoir.

Poursuivant, dira-t-il : « Nous avons enfin examiné le document portant sur l'invitation faite aux

différentes coalitions politiques par le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation. La plateforme union des partis politiques (UPP) a salué l'initiative de ce courrier et notre délégation est prête à répondre à l'appel du ministre. Toutefois, nous avons signalé notre souhait de voir un cadre de concertation efficient et efficace permettant d'ouvrir un couloir pendant cette période de transition entre la classe politique et les autorités de la transition parallèlement aux efforts qui vont être déployés par les conseillers du conseil national de la transition. À cet effet, nous aimerions et nous souhaiterions que le chef du gouvernement puisse être le porteur de ce cadre de concertation avec l'intermédiation et l'organisation du ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD) », a indiqué Sékou Koureïssy Condé, le porte-parole de l'UPP.

« Nous avons estimé qu'à date, les différentes opérations et actions posées par le comité national de rassemblement et le développement CNRD si au début elles ont suscité beaucoup d'enthousiasme, aujourd'hui, elles méritent d'être réexaminées par les acteurs concernés dont la classe politique dans un processus inclusif permettant un retour apaisé à l'ordre constitutionnel », conclut-il

Mamadou Yaya Barry

KINDIA

Une mère de 4 enfants s'est donnée la mort, ce lundi, à Damakania

Une mère de quatre enfants s'est donnée la mort ce lundi, 14 mars dans la commune rurale de Damakania, située à 7 kilomètres du centre-ville de Kindia.

Selon nos informations, la victime, Aminata Diané, souffrirait d'une dépression mentale.

C'est plus précisément à Fossikha, un secteur relevant du district de Barenfory dans la commune rurale de Damakania que cette dame s'est pendue juste après la prière de l'aube. Selon Ousmane Sow, l'une de ses tutrices, Aminata Diané souffrait d'une dépression mentale. « Effectivement, elle souffre d'une dépression mentale. On l'a prise à Faranah pour l'envoyer chez moi ici. Hier, nous avons passé la nuit ici et j'ai dit d'aller prendre une bouteille pour venir mettre ses médicaments dedans. Après avoir fini de prier, elle a dit à son enfant de lui donner de l'eau pour qu'elle puisse aller à la douche.

Arrivée, elle a pris son voile et s'est pendue. Quelque temps après, comme elle ne venait pas, sa fille est partie à sa recherche et c'est ainsi qu'elle l'a trouvée pendue. », explique-t-elle.

Cette dame a bénéficié d'un traitement de la part d'un tradi-praticien mais en vain. Cheick Mohamed Traoré revient sur sa situation sanitaire : « Elle ne dormait pas, elle faisait des mouvements avec les yeux grandement ouverts. J'ai récité quelques versets coraniques et utiliser certains produits sur elle. Dans la nuit d'avant-hier, elle a dormi jusqu'à 1 heure du matin. C'est ainsi je leur ai demandé d'envoyer l'argent, je vais commander les produits. Mais l'argent devait quitter l'extérieur mais comme c'est le week-end, la

transaction n'était pas possible. Ils m'ont dit maintenant d'attendre jusqu'à ce lundi. Hier nuit elle a bien dormi sans problème, on a même prié ensemble. Après la prière, subitement, elle a commencé à taper sur son ventre et demander à sa fille de lui trouver l'eau pour la toilette. 15 minutes après, sa fille est partie contrôler comme elle commençait à durer, sa fille l'a appelée plusieurs fois devant la toilette mais elle ne répondait pas. Directement, elle est rentrée, c'est ainsi elle a vu sa maman accrochée à son foulard dans la douche », ajoute-t-il.

La victime Aminata Diané a été retrouvée avec des lésions de grattage à son cou, a précisé un médecin légiste.

Mediaguinee.com

MAKANERA KAKÉ À MALICK SANKHON

« Il doit faire amende honorable et demander pardon »

Dans une interview accordée à la Rédaction de mosaïqueguinee.com, ce lundi 14 mars 2022, l'ancien ministre de la communication Makanera Kaké a évoqué la sortie de Malick Sankhon sur la brouille au sein du RPG Arc-en-ciel.

Selon Alhousseny Makanera Kaké, cette sortie de l'ancien DG de la caisse nationale de la sécurité sociale n'est autre qu'une maladresse.

« J'ai regretté la communication de Malick Sankhon, je pense que ça été une maladresse. Non seulement, lorsqu'il dit, qu'il ne croit pas à cette lettre et que c'est une manipulation, c'est comme si nos sages les très respectés et vénérés au RPG Arc-en-ciel, je veux citer entre autres Kory Kondiano,



Hadja Nantou Chérif et cie, ces gens sont capables de mentir. Il était libre de dire qu'il n'est pas d'accord. Mais aller jusqu'à dire que ces gens là ont menti, moi je pense qu'il doit faire amende honorable de revenir demander pardon. Sinon il est libre de contester », a-t-il indiqué d'entrée.

Plus loin, le bouillant Makanera kaké demande à Malick de respecter le choix du professeur Alpha Condé.

« Lorsqu'il parle de la gouvernance d'Alpha Condé, s'il y a quelqu'un qui a dirigé lors de cette gouvernance c'est lui, il est à la caisse depuis combien de temps ? S'il devait dénoncer il avait toute l'opportunité de la faire, mais ce n'est pas à travers ce choix qu'il peut se le permettre. Par contre, moi je ne suis pas du RPG arc-en-ciel mais je l'invite quand même à poser le débat, comme il dit que c'est le professeur Alpha Condé qu'il soutient et qu'il lui est reconnaissant, la meilleure reconnaissance c'est de respecter la volonté du professeur Alpha Condé. Parce qu'on ne peut rien faire pour lui aujourd'hui, sauf l'honorer », a-t-il lancé.

Hadjiratou Bah

CONDAMNATION DE FABOU CAMARA

Réactions croisées des avocats

Le contrôleur général de police, Aboubacar Fabou Camara a été condamné, ce lundi à travers un arrêt de la Cour d'appel de Conakry, à six mois assortis de sursis et au paiement de deux millions d'amende et cinq millions GNF à titre de dommage et intérêt.



A l'issue du procès, la défense par l'entremise de Me Elhadj Fodé Kaba Chérif a exprimé sa déception vis-à-vis de l'arrêt qui a été rendu.

Selon l'avocat, leur client a plutôt été condamné sur la base de la seule demande du parquet et non des chefs d'accusation pour lesquels il a été poursuivi.

« Ily a eu condamnation sur la base de la seule demande du parquet et non sur la base de la plainte qui a été formulée par Oumar Sylla alias Foniké Mangué. Puisqu'en la matière il n'y a aucun recours possible, donc nous nous en remettons à cette décision et comme vous pouvez le constater nullement, il n'a été question des demandes formulées par Foniké Mangué, notamment arrestations arbitraires détention illégale ou quoique ce soit mais il a été plutôt question ici de sanctionner un abus d'autorité, comme l'a dit M. le président dans son arrêt, il estime qu'il y a eu abus d'autorité, donc pour cela, il fallait sanctionner cet abus d'autorité », a-t-il déclaré

De son côté, l'avocat de

la partie civile, Me Pépé Antoine Lamah, affiche plutôt une satisfaction.

L'arrêt qui a été prononcé par la première chambre correctionnelle de la cour, qui a retenu M. Fabou Camara dans les liens de la culpabilité dans

les faits d'abus d'autorité autrement dit atteinte à la liberté individuelle, a tout son fondement juridique, indique-t-il.

« C'est une décision qui vient sonner la fin de l'impunité, une décision qui, à mon avis doit inspirer tous ceux qui voudront à l'avenir servir un homme avec gel. Je pense que cette décision doit servir de leçon à tous les porteurs de tenue, à tous ceux qui sont investis d'une mission de service public de servir la République avec l'égalité, dans la modestie, et dans le respect des droits individuels », a-t-il indiqué.

A noter que le second dossier dans lequel le fonctionnaire de police et l'ex commandant de la BRI, le commandant Mohamed Lamine Simankan sont poursuivis par Sékou Koundouno et Ibrahima Diallo, a été renvoyé au 28 mars prochain.

Mosaïqueguinee.com

ASSISES NATIONALES

« IL faut faire la synthèse des travaux déjà effectués » (Bah Oury)

Si tout se déroule comme prévu, les assises nationales vont démarrer le 22 mars prochain.

Cette plateforme d'échanges qui sera lancée par le Comité National du Rassemblement et pour le Développement va regrouper l'ensemble des couches sociales guinéennes, afin d'amorcer une réconciliation.

Pour réussir cette mission, le président de l'UDRG invite les autorités actuelles à se référer aux démarches menées durant les régimes précédents, dans le cadre de la réconciliation nationale.

« Vous savez, il y a eu beaucoup de travaux qui ont été faits par le passé au début des années 2000, pour ausculter les problématiques de la société guinéenne. Vous savez qu'avec l'accompagnement des nations unies, le fonds de consolidation de la paix, il y a des travaux, des documents qui existent pour nous permettre d'avoir une certaine idée des problèmes

qui se posent, mais jusqu'à présent ces travaux ne sont pas exploités », a-t-il rappelé dans l'émission Mirador de FIM FM.

« Il y a eu la commission nationale provisoire de la réconciliation nationale, qui a été mise en place durant le premier mandat, qui a donné un rapport. Et par la suite, il a été dit qu'il y aurait une commission nationale définitive, jusqu'à présent ça n'a pas été fait. Donc, il y a eu des travaux, des concertations, il faut faire la synthèse de tout cela et mettre à la disposition de ceux qui vont organiser les nouvelles assises ces éléments, pour ne pas aller n'importe comment, pour ne pas remuer encore les mêmes problèmes qui ont été déjà évoqués par le passé », a-t-il invité.

Bah Oury estime qu'il faut nécessairement accompagner cette initiative, par des actions concrètes permettant de rassurer les populations et tous les acteurs, en ce qui concerne le retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Hadja Kadé Barry

UN EX-DÉPUTÉ ESTIME QUE

« Le CNRD peut travailler à sa guise sans associer aucun politique... »

L'ancien député Boubacar Siddighi Diallo invite le CNRD à ne jamais associer la classe politique dans la gestion de la transition. Le leader du parti Union pour un mouvement populaire (UMP) estime que tous les problèmes que les guinéens ont connus sont dus aux acteurs politiques.



Je discute avec eux de dimensions politiques. Il ne faut jamais associer les politiques dans les réformes, sinon, il y aura un blocage », recommande-t-il.

« Presque tous nos problèmes sont causés par les acteurs politiques. Dans les réformes, le CNRD peut travailler à sa guise sans associer aucun politique parce que la quasi-totalité des leaders sont des anciens gestionnaires de l'État. S'ils veulent remettre sur table

l'ensemble des gestions antérieures, comment voulez-vous qu'ils associent les politiques ? », s'interroge M. Diallo.

Il reproche à l'ancien président Alpha Condé d'avoir « créé la cour des comptes et y a nommé comme président un ancien gestionnaire des affaires publiques. C'est comme si vous prenez un sorcier pour le nommer roi des sorcières. Ça veut dire que le travail ne sera jamais bien fait ».

VisionGuinee.Info

Me M. TRAORÉ

«Un magistrat doit avoir présent à l'esprit que les régimes passent mais la magistrature demeure»



Lors des journées de concertation organisées par la junte militaire au lendemain du renversement de Alpha Condé, les magistrats avaient publiquement reconnu qu'ils subissaient des pressions dans l'accomplissement de leur mission, ce qui les empêchait d'être les gardiens de la loi. Ils s'étaient engagés en même temps à faire peau neuve. Ces déclarations archivées pour toujours n'étaient en fait que la traduction d'une réalité connue de bon nombre de guinéens.

Cette justice a aujourd'hui l'occasion de redorer son blason qui avait été fortement terni par la faute d'un certain nombre de magistrats. Il n'est pas superflu de rappeler en effet qu'il y avait une petite minorité de juges qui avaient et ont encore une conception sacerdotale de leur mission.

Le chef de la junte militaire s'est engagé de son côté à faire en sorte que les magistrats ne soient plus confrontés à aucune entrave dans l'exercice de leurs activités. Mais les principaux concernés ne doivent pas oublier qu'entre les engagements et la réalité, il y a souvent un énorme fossé. Il leur appartient donc d'œuvrer à faire des engagements une réalité.

La crainte qu'il faut avoir est qu'un magistrat élevé à un poste de responsabilité se croit redevable de

l'autorité de nomination et devienne le serviteur zélé de celle-ci et non le gardien de la loi. Qu'on ne se leurre pas. Le pouvoir exécutif cherchera toujours à marcher sur les plates-bandes de la justice. Pire, il passera par les moyens les variés pour exercer des pressions sur les magistrats. Ces pressions pourraient prendre, par exemple, la forme de déclarations du genre « l'Autorité n'est pas du tout satisfaite de telle décision que vous avez rendue dans telle affaire ». Il appartient au magistrat de trouver la force de caractère nécessaire pour faire face et résister à telles pressions. Il doit avoir présent à l'esprit que les régimes passent mais la magistrature demeure.

Les magistrats doivent éviter à tout prix d'être contraints de déclarer, quand il y aura un nouveau régime, qu'ils n'étaient pas indépendants pendant cette transition. Comme l'a dit un magistrat du parquet, « les magistrats sont en mission » ; mais quelle mission ? C'est à partir de la réponse- la bonne réponse surtout- à cette question qu'ils pourront apporter le renouveau dont les citoyens et les justiciables en particulier ont tant besoin au niveau de l'appareil judiciaire.

L'actualité judiciaire est en train de démontrer de la façon la plus éloquente que nul n'est assez fort ou puissant pour être au-dessus de la loi, de la justice et qu'en fin de compte seule la justice demeure le véritable rempart contre l'arbitraire. Ce n'est ni le pouvoir qu'on exerce à un moment donné de sa vie ni la tenue militaire ou les armes qu'on porte et qu'on ne portera pas ad vitæ aeternam.

Me Mohamed Traoré
Ancien bâtonnier

RENCONTRE AU MATD

« Nous osons croire qu'il ne s'agira pas de manœuvres politiciennes » (Etienne)



Ce mardi 15 mars 2022, débutera une série de rencontre entre plusieurs coalitions politiques et le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation au siège dudit département.

Parmi les coalitions invitées, figure l'Alliance Nationale pour Alternance Démocratique (ANAD), qui vient de confirmer sa participation, nous confie Etienne Soropogui, membre de ladite coalition.

Pour cet homme politique, le ministre Mory Condé doit tout faire pour qu'au terme de cette énième concertation qu'ils puissent ensemble donner quelque chose de concret pour une question de confiance, mais aussi gagner en temps.

« Nous avons décidé à l'issue de notre réunion d'hier de répondre à l'invitation que le Ministre a adressée à certaines coalitions politiques. Nous osons croire que derrière cette invitation

ne se cachent pas encore les manœuvres dolosives politiciennes tendant à introduire la diversion pour nous faire perdre du temps. Nous recommandons fortement qu'au terme de la première étape de ces consultations que soit mis en place un cadre formel structuré composé des Partis politiques, de la Société civile, de l'Etat (CNRD, GOUV, CNT) et des partenaires de la Guinée sous la facilitation de la CEDEAO. Ce cadre devra pouvoir dégager un consensus autour de sujets comme la durée de la transition, le chronogramme du processus électoral et la nature de l'organe de gestion des élections. Voici de notre point de vue la ligne à suivre pour ramener la confiance dans l'espace public. La transparence et la clarté dans la gestion des hautes affaires de l'Etat sont consubstantielles de la confiance. L'une ne va pas sans l'autre », a-t-il dit ce lundi 14 mars 2022 au micro de mosaiqueguinee.com

Mosaiqueguinee.com

L'IMAM ELHADJ SALIOU CAMARA À KASSORY

« Nous ne voulons plus d'un président ethnocentriste »

Des sages de la Basse Côte ont rendu visite lundi à l'ancien Premier ministre Kassory Fofana, désigné président du Conseil exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel. A tour de rôle, l'imam Elhadj Saliou Camara et sa délégation ont prodigué des conseils à l'ex-locataire du palais de la colombe.

«Que Dieu ne te donne jamais le pouvoir si tu ne veux aider que les soussous. Si tu te bats pour la Guinée, que le pays sorte de la situation actuelle, que Dieu t'aide à accéder au pouvoir», formule l'imam ratib de la grande mosquée de Fayçal.

Elhadj Saliou Camara indique au nouveau patron du navire jeune que "nous ne voulons plus d'un président ethnocentriste. Il faut interdire les partis ethniques. Un dirigeant qui est là pour une communauté n'est pas un dirigeant. Tu n'appartiens plus à la Basse Côte

seulement. Le RPG Arc-en-ciel a choisi Kassory Fofana pour représenter toute la Guinée".

"Nous ne sommes pas là pour une affaire de Kassory Fofana. Si tu n'as pas confiance au père, tu ne peux pas confier des responsabilités au fils", ajoute Elhadj Aly Jamal Bangoura, ancien ministre secrétaire général aux affaires religieuses.

Un autre membre de la délégation de préciser que



"ce n'est pas Kassory seul qui a été choisi par le RPG. Ils ont honoré les sages et les jeunes de la Basse Côte".

Pathé BAH

AFRIQUE-FRANCE

Une « feuille de route » pour asseoir l'influence de Paris

Défiance exacerbée de certaines capitales africaines, concurrence marquée des puissances émergentes... L'aura de l'Hexagone sur le continent semble de plus en plus menacée. Pour la préserver, Paris peut miser sur de nouvelles formes d'échanges, telles les migrations professionnelles circulaires.

Le ministère des Affaires étrangères vient de rendre publique une « feuille de route de l'influence de la diplomatie française », document stratégique consacré aux enjeux de ce que l'on qualifie souvent de « soft power ». Sont ainsi passés en revue nos atouts et nos défis concernant la dimension internationale de la langue française, l'attractivité de notre enseignement supérieur, le dynamisme de nos industries culturelles et créatives, et notre projection mondiale à travers les réseaux diplomatiques...

Autosatisfaction nombriliste

La démarche de revue stratégique est bénéfique par elle-même : elle peut se fonder sur tout ce qui a été accompli au cours de ce quinquennat, mais elle montre que nous refusons toute autosatisfaction nombriliste. Les orientations figurant dans cette feuille de route appellent, selon moi, trois grandes exigences qui pourraient nourrir le débat national sur nos orientations durant le quinquennat à venir.

Pour beaucoup de nos partenaires et de nos rivaux, l'influence est d'abord « une forme de la guerre par d'autres moyens »

En premier lieu, nous ne devons jamais nous départir d'une vision réaliste des relations internationales, car il faut voir que la force, voire la violence, sont bien souvent nichées au cœur des stratégies d'influence. Comme la feuille de route le constate sans fausse pudeur, pour beaucoup de nos partenaires et de nos rivaux, l'influence est d'abord « une forme de la guerre par d'autres moyens ». La stratégie présentée par le Quai d'Orsay atteste donc que nous ne sommes pas dupes du « hard » qui prend les apparences du « soft ».

Lorsque des jeunes d'Afrique de l'Ouest ont pour horizon des études supérieures dans le golfe Persique, en Turquie ou à Moscou, il y aura un prix à



payer pour leurs pays d'origine, et ce sera aux dépens de la liberté politique, de la tolérance religieuse et des droits humains.

De nouvelles formes d'échanges seront le meilleur démenti au déluge de désinformations, à ces discours qui, parfois, nous déstabilisent d'autant plus qu'ils sont prononcés en français

Nous ne pouvons plus faire semblant d'ignorer ce danger et devons donc nous donner les moyens de coconstruire, avec les jeunes africaines, un autre avenir.

À nous de leur proposer de nouvelles formes d'échanges qui seront le meilleur démenti au déluge de désinformations, à ces discours qui, parfois, nous déstabilisent d'autant plus qu'ils sont prononcés en français, comme si la langue que nous avons en partage, à Paris comme à Bamako, devait nous diviser au lieu de nous rapprocher. Il faut donc avoir le courage de nous y confronter, sans naïveté, afin de ne rien laisser passer, mais sans jamais rompre le dialogue.

Relais d'avenir

Cette montée de la conflictualité justifie d'ailleurs, plus que jamais, notre réinvestissement dans les organisations internationales, comme nous l'avons fait depuis deux ans dans les domaines de la sécurité et du maintien de la paix et par des efforts pour accroître notre présence, par

exemple en finançant un plus grand nombre de jeunes experts associés et de volontaires des Nations unies, qui sont autant de relais d'avenir pour la France.

En deuxième lieu, l'ouverture doit rester notre boussole : la dureté du monde et les déceptions que nous pouvons connaître ici ou là ne doivent pas nous laisser succomber aux sirènes du défaitisme et du recroquevillement, si bruyantes en ces temps de campagne présidentielle !

Il nous faudra accorder des visas adaptés comme les titres de séjour « passeport talent » et faire monter en puissance les dispositifs « Jeunes professionnels » avec des États africains partenaires

Si nous nous projetons à l'international, ce n'est pas pour vendre un modèle français « sur étagère », mais c'est d'abord parce que ces échanges et ces dialogues nous nourrissent, nous transforment, nous enrichissent : nous ne parlons pas le français tout seuls, nos universitaires et chercheurs ne font pas avancer les savoirs tout seuls, pas plus que ne fonctionnent en vase clos nos industries culturelles et créatives ou nos industries tout court !

C'est tout l'enjeu des migrations professionnelles circulaires, qui sont à mes yeux un vecteur essentiel des coopérations de longue durée et un atout majeur pour notre insertion dans la

mondialisation. Malgré les progrès accomplis en la matière ces dernières années, nous sommes encore trop frileux : il nous faudra accorder des visas adaptés comme les titres de séjour « passeport talent » et faire monter en puissance les dispositifs « jeunes professionnels » avec des États africains partenaires, afin de favoriser les mobilités croisées.

L'ouverture doit aussi guider une politique d'influence qui vise à rechercher des partenaires pour préserver des « biens communs » que nous avons en partage, et pour relever, ensemble, des défis mondiaux.

Avec la récente loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, nous n'avons pas plaqué ex nihilo une vision française du développement : nous avons transcrit les objectifs de développement durable et de transition écologique définis en commun, avec nos partenaires, notamment africains, dans le cadre du multilatéralisme. Il faut désormais que nos politiques de coopération traduisent dans les faits cet esprit égalitaire et de réciprocité.

Rôle de catalyseur

Enfin, pour tenir la double exigence du réalisme et de l'ouverture, il nous faut toujours chercher à nous réinventer. Dans l'avant-propos de la feuille de route, le ministre Le Drian parle à juste titre d'un « aggiornamento ». Le piège serait en effet de se contenter d'une vision purement administrative de notre réseau d'influence, par la juxtaposition des organismes et des dispositifs qui le composent. Je salue le fait que le Quai d'Orsay fasse désormais entièrement sienne la définition du diplomate comme un ensemblier, au service et à l'appui d'initiatives qui viennent des Français eux-mêmes, dans nos territoires et de par le

monde, ou qui viennent des amis de la France par les nombreux réseaux francophones et francophiles.

L'influence de la France au plan mondial, c'est d'abord l'addition de ces initiatives et des liens noués ici et là-bas, par mille et un canaux. Nos réseaux publics d'influence doivent d'abord jouer un rôle de catalyseur et d'appui, pour proposer des cadres qui permettent à ces échanges de se dérouler dans les meilleures conditions. La France a par exemple fortement augmenté, depuis 2019, ses financements du budget de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, mais cet effort a eu pour contrepartie une démarche de transformation de l'opérateur public, pour mieux l'ouvrir aux initiatives locales et pour qu'il sollicite et appuie les intervenants privés. Depuis lors, le soutien de l'État ne s'est jamais démenti : il a été massif pour aider l'ensemble du réseau d'enseignement français à l'étranger à faire face à la crise sanitaire.

L'aide publique française va désormais chercher à avoir un effet de levier sur les projets locaux, et elle sera évaluée à ce titre

Une démarche du même type guide notre effort inédit en matière d'aide publique au développement : les moyens supplémentaires ne vont pas être attribués à l'aveugle, ni venir concurrencer l'action des États partenaires et de leurs sociétés civiles. L'aide publique française va désormais chercher à avoir un effet de levier sur les projets locaux, et elle sera évaluée à ce titre. Ce rôle d'ensemblier et de catalyseur, les administrations du Quai d'Orsay ne le jouent jamais seules, mais elles doivent continuer à le jouer totalement, en s'adaptant et en se transformant en permanence.

Par Vincent Ledoux
Député français d'Agir, la droite
constructive (Nord)

AGRESSION DE L'UKRAINE

Les occidentaux furieux, la Chine «suit de près» la situation

Il lui a demandé de renvoyer ses troupes en Russie et d'éviter ce qui sera la pire guerre depuis le début du siècle. Tout cela après une journée de déclarations à l'Assemblée générale où 87 pays se sont exprimés - en grande majorité pour condamner la Russie.

Le détail des réactions

L'Ukraine dénonce une guerre d'agression. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a comparé la Russie à « l'Allemagne nazie ».

« De paisibles villes ukrainiennes sont en train d'être attaquées. C'est une guerre d'agression. L'Ukraine se défendra et gagnera. Le monde peut et doit arrêter Poutine. Il est temps d'agir maintenant », a tweeté le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba.

La Chine dit « suivre de près » la situation après l'attaque russe et refuse de parler d'invasion. « Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue pour éviter que la situation ne devienne hors de contrôle », a indiqué Hua Chunying, une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Interrogée, Hua Chunying a refusé de décrire l'opération militaire russe comme une « invasion » et de dire si la Chine était en contact ou non avec les dirigeants russes et ukrainiens. « La question ukrainienne a un contexte historique très complexe » qui « est le résultat de l'effet combiné de divers facteurs », a sobrement indiqué la porte-parole.

La Corée du Sud se joindra aux sanctions économiques internationales contre la Russie après son « invasion armée » de l'Ukraine, a assuré jeudi le président Moon Jae-in. « La souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine doivent être garanties », a insisté Moon Jae-in.

La Biélorussie ne « participe pas ». Le président biélorusse Alexandre Loukachenko, allié de Moscou, a affirmé que l'armée de son pays ne

participait pas à l'invasion de l'Ukraine lancée dans la matinée par la Russie. « Nos troupes ne prennent aucune part à cette opération », a-t-il déclaré. Le pays a fermé son espace aérien au dessus de la frontière ukrainienne, dans le sud du pays.

La Lituanie va imposer l'état d'urgence après l'attaque russe contre l'Ukraine. **La Moldavie** ferme son espace aérien. **La Pologne** a demandé l'activation de l'article 4 du traité de l'Otan, qui prévoit que les pays membres peuvent porter à l'attention du Conseil de l'Atlantique Nord toute question concernant en particulier la sécurité d'un pays membre. Une manifestation de soutien à l'Ukraine s'est déroulée devant l'ambassade de Russie à Varsovie.

Les ambassadeurs de l'Otan se réunissent. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a condamné l'« attaque téméraire et non provoquée » de la Russie contre l'Ukraine, avertissant qu'elle mettrait en péril d'« innombrables » vies. « Une fois encore, malgré nos avertissements répétés et nos efforts incessants en faveur de la diplomatie, la Russie a choisi la voie de l'agression contre un pays souverain et indépendant », a déclaré Jens Stoltenberg dans un communiqué. « Les Alliés de l'Otan vont se réunir pour faire face aux conséquences des actions agressives de la Russie. Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien en ce moment terrible. L'Otan fera tout ce qu'il faut pour protéger et défendre tous les alliés », a-t-il ajouté.

La BCE « surveille de près les implications de la situation en Ukraine », a déclaré son porte-parole.

Les États-Unis tiennent Moscou pour « responsable ». Premier à réagir, le président américain Joe Biden a dénoncé « l'attaque injustifiée » de la Russie contre l'Ukraine. « Le président Poutine a choisi [de lancer] une guerre préméditée qui entraînera des souffrances et pertes

humaines catastrophiques », a dit M. Biden dans un communiqué. « La Russie, seule, est responsable de la mort et de la destruction que cette attaque provoquera », a-t-il insisté, assurant que « le monde exigerait des comptes de la Russie ».

Le président américain Joe Biden a échangé avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Ce dernier lui a demandé « d'exhorter les dirigeants du monde à dénoncer clairement l'agression flagrante du président Poutine, et à se tenir aux côtés du peuple d'Ukraine ».

Le président des États-Unis, qui a précisé qu'il s'exprimerait jeudi sur les « conséquences » pour la Russie de cette annonce et s'entreferait le même jour avec ses homologues du G7, promet également d'imposer d'importantes sanctions contre la Russie. « Nous continuerons de fournir soutien et assistance à l'Ukraine et au peuple ukrainien », conclut Joe Biden.

L'Union européenne va demander « des comptes ». « Nous condamnons fermement l'attaque injustifiée de l'Ukraine par la Russie. En ces heures sombres, nos pensées vont à l'Ukraine et à ses femmes, hommes et enfants innocents qui font face à cette attaque non-provoquée et craignent pour leurs vies », a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Le Kremlin va devoir « rendre des comptes », ont averti jeudi les chefs de l'UE, Charles Michel et Ursula von der Leyen. Les dirigeants des Vingt-Sept doivent se réunir en sommet jeudi à 20h (19h GMT) à Bruxelles alors que l'UE a averti que des sanctions « massives » contre Moscou seraient prises en cas d'attaque de l'Ukraine, et provoqueraient « un isolement sans précédent » du pays.

De premières sanctions de l'UE sont entrées en vigueur mercredi soir contre Moscou en réaction à la reconnaissance lundi de



l'indépendance des territoires séparatistes dans l'est de l'Ukraine.

L'ONU implore Poutine. « Président Poutine, au nom de l'humanité, ramenez vos troupes en Russie ! », a lancé le chef des Nations unies, visiblement éprouvé par l'annonce d'une opération militaire russe en Ukraine au beau milieu de la session d'urgence tenue par le Conseil de sécurité. « C'est le moment le plus triste de mon mandat de secrétaire général des Nations unies », a-t-il ajouté. Si le conflit « conduit à une guerre généralisée, il est difficile de prévoir à quel point ce sera dramatique, en termes de nombre de personnes qui mourront, de nombre de personnes qui seront déplacées, de nombre de personnes qui perdront espoir dans l'avenir », a fait valoir le secrétaire général de l'ONU.

Pour la France, « la Russie a fait le choix de la guerre. » La France condamne dans les termes les plus forts le déclenchement de ces opérations », a dénoncé l'ambassadeur de France à l'ONU, Nicolas de Rivière. Cette décision, « au moment même où ce Conseil est réuni, illustre le mépris dans lequel la Russie tient le droit international et les Nations unies », a-t-il ajouté. « Nous appelons la Russie à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances, nous appelons à la protection et au respect de tous les civils, notamment les personnes vulnérables, les femmes et les enfants, et le personnel humanitaire », a-t-il également lancé.

Les principaux candidats à l'élection présidentielle ont condamné l'invasion de l'Ukraine par la Russie, appelant à mêler action

diplomatique et sévères sanctions ciblées contre le régime russe, voire à livrer des armes à Kiev.

Pour l'Allemagne, « une violation éclatante » du droit international. Telle est la première réaction du chancelier allemand Olaf Scholz. L'invasion russe « remet en cause la paix » en Europe, a déclaré le chancelier. « L'Allemagne condamne de la manière la plus ferme cet acte sans scrupules du président (Vladimir) Poutine, notre solidarité va à l'Ukraine et à ses habitants », a ajouté dans un communiqué Olaf Scholz, dont le pays assure actuellement la présidence du forum du G7.

Il s'agit « d'un jour terrible pour l'Ukraine » et « sombre » pour l'Europe toute entière, a ajouté Olaf Scholz. Il a exhorté Moscou à cesser « immédiatement » son opération militaire. L'Allemagne promet « les sanctions les plus sévères » contre Moscou.

L'Allemagne s'est également dite prête à « aider massivement » ses voisins, et particulièrement la Pologne, en cas d'afflux de réfugiés.

Le Royaume-Uni promet une réponse. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a condamné les « événements horribles en Ukraine », estimant que le président russe Vladimir Poutine « a choisi la voie de l'effusion de sang et de la destruction en lançant cette attaque non provoquée ».

« Le Royaume-Uni et nos alliés répondront de manière décisive », a-t-il tweeté, ajoutant qu'il avait parlé au président ukrainien Volodymyr Zelensky. Il a promis des « sanctions sans précédent » contre Moscou.

PÉPÉ MICHEL BALAMOU

« Ensemble, luttons contre la sédentarisation dans tous les secteurs... »

L'Article 39 de la Loi/L/2019/0027/ AN Portant statut général des agents de l'État promulgué le 7 Juin 2019 stipule : « Tout Agent de l'État admis à faire valoir ses droits à la retraite perd d'office le droit d'appartenir à une organisation syndicale des Agents de l'État »



Analyse

1-À chaque fois qu'on lit les décrets à la télé, on parle toujours de prorogation des lois nationales. Donc la Loi 0027 est en vigueur.

2- On ne peut pas mettre les Agents de l'État à la retraite et entretenir des relations de travail avec des syndicalistes à la retraite (Incohérence). Il n'y a pas un employé supérieur à un autre.

3- Celui qui n'est plus en activité ne peut plus parler au nom de ceux qui sont en activité. Il faut être travailleur pour connaître les problèmes des travailleurs et les défendre.

4- Un syndicaliste à la retraite peut créer un syndicat des retraités pour défendre leurs pensions et parler des maisons de retraite et autres protections sociales. Il est un retraité au même titre qu'eux. Donc ils ont les mêmes problèmes. En France, dès qu'un syndicaliste doit partir à la retraite en Décembre, il démissionne de son poste de syndicaliste en septembre et on procède à son remplacement provisoire par un syndicaliste en activité jusqu'au congrès électif prochain.

5- On ne peut pas être un Ministre d'un gouvernement qui parle de refondation de l'État et entretenir des relations de travail avec des syndicalistes à la retraite. La refondation de l'État ne se limite pas seulement aux

membres du gouvernement et de l'administration publique mais s'applique à toutes les institutions sociales et politiques. Car on ne peut pas faire son temps, le temps de ses fils et de ses petits-fils. Il faut savoir partir. Il faut savoir quitter les choses avant que les choses ne te quittent. Nul n'est indispensable.

Le CNRD est très formel là-dessus. La loi s'applique à tout le monde. Elle est générale, impersonnelle et a une valeur contraignante.

Il revient au Ministre du travail et de la fonction publique Monsieur Julien Yombouno de tirer toutes les conséquences qui s'imposent de droit en faisant appliquer l'esprit et la lettre de la Loi L 0027.

Ensemble luttons contre la sédentarisation dans tous les secteurs de la vie nationale. Prônons l'alternance en démocratie politique tout comme en démocratie sociale.

Surtout que les retraités de la CNTG avaient pris part à l'atelier d'élaboration et de validation de cette loi en 2019 au jardin du 2 octobre précisément le Camarade Ba Pathé Diallo, retraité lui aussi, chargé des conflits et négociations avant son vote, son adoption par les députés de la 8e législature qui était présidée par l'honorable Claude Kory Kondiano et sa promulgation

le 7 juin 2019 par le président professeur Alpha condé. Ils ont été pris à leur propre piège. Donc ils doivent s'assumer. On ne peut pas vouloir d'une doctrine et renoncer à ses principes.

Le Ministre Yombouno en prenant part à ce congrès électif de la CNTG prévu du 24 au 26 février 2022 sera en porte à faux avec l'esprit et la lettre de la Loi L 0027, précisément son article 39 mais aussi et surtout avec la politique de refondation de l'État du CNRD qui considère la justice (le respect des lois) comme la boussole qui orientera chaque citoyen guinéen.

Aujourd'hui le mouvement syndical guinéen est évanescent, déliquescence, moribond et dysfonctionnant. Les travailleurs locaux sont licenciés et maltraités dans

les sociétés minières et dans les industries sans que les centrales syndicales dirigées par ces retraités ne haussent le ton parce qu'ils défendent leurs petits intérêts avec les patrons au détriment des intérêts matériels et moraux de ces misérables travailleurs. Depuis le déclin de la période dorée du mouvement syndical guinéen dirigé à l'époque par le tandem Feu Docteur Ibrahima Fofana et Hadja Rabiou Serah Diallo, ces centrales n'ont déclenché qu'une seule grève stérile en 2018 en collaboration avec les forces sociales pour le maintien du prix du litre à la pompe à 8000 GNF. Cette grève continue sa course dans le vide. Elle n'est ni suspendue, ni levée. Aucun GPS du monde si performant soit-il ne peut le localiser.

Actuellement, ils sont en train de s'auto-désigner dans

les conseils d'administration des institutions sociales notamment : la CNSS (la caisse nationale de sécurité sociale) la CNPSAE (Caisse nationale de prévoyance sociale des agents de l'Etat) et L'INAMO (l'institut national d'assurance maladie obligatoire) dans lesquelles les salaires mensuels varient de 15 à 25 millions. Histoire de s'offrir des retraites dorées sur le dos des pauvres travailleurs qui ne savent plus à quelle sainte centrale se vouer dorénavant. Il revient à l'État de s'assumer et de sortir de la peur selon laquelle ils peuvent déstabiliser l'administration publique en cette période de transition. Ils n'ont plus la confiance des travailleurs qui ne se retrouvent plus dans leur combat. Ce sont des lions en carton.

Pépé Michel Balamou

GUINÉE

Le ministre des Affaires étrangères appelle à des prières en faveur des guinéens bloqués en Ukraine

Le ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale, de l'intégration africaine et des guinéens de l'étranger a déploré lundi le décès d'un de nos compatriotes en Ukraine. Dr Morissanda Kouyaté invite les guinéens à prier pour nos compatriotes sont bloqués dans ce pays en conflit avec la Russie.

Le patron du département en charge des affaires étrangères a précisé que notre compatriote a perdu la vie en Ukraine des suites de maladie.

"Au nom du président, le Premier ministre, le ministre de la justice, le secrétaire général des affaires religieuses et moi sommes allés présenter les condoléances à la famille de notre compatriote Mamadou Saliou Sow qui est décédé

malheureusement en Ukraine", a indiqué Dr Morissanda Kouyaté.

"Il était de Dalaba. J'ai pu parler avec sa maman, son père et la famille pour leur dire que c'est toute la nation qui est peiné suite à ce décès", a-t-il ajouté.

Alors que 65 guinéens sont bloqués en Ukraine, le ministre des affaires étrangères a appelé aux prières afin que Dieu préserve la vie de nos compatriotes.

"Je demande la compassion des guinéens. Ensemble, prions pour nos frères qui sont en Ukraine. Dans les mosquées, les églises, prions pour que nos compatriotes s'en sortent, que Dieu les préserve. C'est que nous devons faire", a lancé Dr Morissanda Kouyaté.



Dans la matinée de ce mardi 15 mars, VisionGuinee a appris le décès d'un autre guinéen en Ukraine. Contacté par notre rédaction, le ministère des affaires étrangères a confirmé l'information. La même source a indiqué que les autorités sont à pied d'œuvre pour identifier le défunt et élucider les circonstances dans lesquelles il a perdu la vie.

VisionGuinee.Info

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable